

BULLETIN D'INFORMATION

N° 7 / NOVEMBRE 2010

Forum international sur le Travail Décent	2	Conseil d'administration de l'OIT et ses comités : 309 ^{ème} session du CA, 4-19 novembre 2010	7
Lancement du Rapport sur le travail dans le Monde 2010.....	2	Cours intitulé « Renforcer la protection des travailleurs précaires », 22-26 novembre, Turin, Italie	8
Le 8 ^{ème} Sommet ASEM soutient les travaux de l'OIT	3	Nouvelle formation du Bureau de l'OIT à Bruxelles sur les normes internationales du travail, 14 janvier 2011	8
7 octobre : Journée mondiale pour l'emploi décent.....	3	Réunions prévues	8
La CRIS du Parlement européen adopte son rapport de mi-mandat	3	Nous contacter	8
Conférence et lettre conjointe des Nations Unies sur la traite des êtres humains.....	4		
La Conférence ministérielle sur la promotion des emplois verts souligne la nécessité d'un dialogue social	4		
Le commerce et l'emploi dans la crise économique : leçons pour le futur	4		
Allocution du Directeur Général de l'OIT lors des réunions annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale	5		
L'OIT célèbre la Journée des Nations Unies à Bruxelles	5		
L'évaluation de la CE au Bangladesh qualifie l'OIT de partenaire fiable	5		
Appel à un dialogue structuré pour une politique efficace de coopération au développement de l'UE	6		
Le Directeur Général de l'OIT appelle à un nouvel engagement envers la sécurité et la santé au travail dans le monde	6		
L'OIT et l'EIGE partagent leurs connaissances en matière d'égalité entre les hommes et les femmes	6		
Publications du Bureau des activités pour les employeurs de l'OIT	7		
Nomination de Guy Ryder au poste de Directeur exécutif de l'OIT dans le secteur des normes.....	7		

Forum international sur le Travail Décent



Le « [Forum international sur le Travail Décent](#) : un nouvel élan mondial pour la promotion du travail décent ? » s'est tenu les 11 et 12 octobre à Bruxelles. Ce forum, organisé conjointement par la Présidence belge de l'Union européenne (UE) et la Commission européenne en coopération avec le Bureau de l'OIT à Bruxelles, a rassemblé des représentants des institutions de l'UE, des États membres, des partenaires sociaux et de la société civile ainsi que des représentants des partenaires stratégiques de l'UE et des institutions internationales. Ce forum a permis d'explorer les récentes évolutions dans le domaine du travail décent et de la dimension sociale de la mondialisation en ces temps de crise et de reprise et les perspectives stratégiques pour la prochaine décennie. Les participants ont débattu de la manière dont l'UE devrait développer la dimension externe de ses politiques sociales et en matière d'emploi afin d'étendre le travail décent à l'échelle mondiale. Ce forum a aussi abordé la manière dont les accords commerciaux bilatéraux pourraient être assortis de dispositions en matière du travail, l'augmentation des opportunités de travail décent pour les jeunes et les nouveaux défis en matière de travail décent dans une économie à faibles émissions de CO₂.

Ont aussi été abordés la nécessité d'un dialogue régulier entre les Ministres de l'emploi dans le cadre du G20, la préparation du Sommet du G20 par le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) ainsi que la participation des partenaires sociaux.

Lancement du Rapport sur le travail dans le Monde 2010



Le « [Rapport sur le travail dans le Monde 2010](#) : d'une crise à l'autre » a été officiellement lancé à Bruxelles le 30 septembre 2010. Cette étude a été présentée par M. Raymond Torres, Directeur de l'Institut international d'études sociales du BIT et principal auteur du rapport, assisté de M. Rudi Delarue, Directeur du Bureau de l'OIT à Bruxelles. Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre belge et Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, et actuellement présidente du Conseil « Emploi et Affaires sociales » de l'UE, a participé à ce lancement. Elle a souligné que les conclusions de ce rapport arrivaient à un moment idéal et étaient très pertinentes dans le cadre du débat qui a actuellement lieu au sein de l'UE quant au rôle de la politique sociale et en matière d'emploi dans la gouvernance économique de l'UE.

Ce rapport explique que, si les politiques actuelles persistaient, un rétablissement de la situation de l'emploi à son niveau d'avant la crise serait reporté jusqu'à 2015 pour les économies avancées, au lieu de 2013 comme cela était envisagé il y a un an. Il aborde le climat social mondial, le défi et une potentielle reprise riche en emplois en ces temps de limitation des finances publiques, le rôle d'une stratégie basée sur les revenus, notamment dans les pays possédant une demande intérieure et des excédents sous-développés et une réforme du secteur financier afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Au sein de l'[Union européenne](#), le chômage et la qualité de l'emploi demeurent des questions cruciales. 23 des 27 pays de l'UE ont connu une hausse du nombre de chômeurs de longue durée. Au sein de l'UE, les jeunes (15-24 ans) ont été particulièrement touchés. Plus de 20 % d'entre eux

étaient au chômage au premier trimestre 2010, et ce chiffre atteignait presque 40 % en Lettonie et en Espagne.

Le 8^{ème} Sommet ASEM soutient les travaux de l'OIT



Le 8^{ème} Sommet Asie-Europe (ASEM) des Chefs d'États et de Gouvernements a eu lieu les 4 et 5 octobre à Bruxelles. Ce Sommet est le point d'orgue de la réunion Asie-Europe qui a pour objectif de débattre des défis mondiaux par le biais d'un processus informel de dialogue et de coopération réunissant les 27 États membres de l'UE et la Commission européenne ainsi que 16 pays d'Asie et le Secrétariat de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN). Lors de ce Sommet, les leaders de l'ASEM ont accepté de promouvoir l'emploi décent en renouvelant de manière explicite leur soutien au Pacte Mondial pour l'Emploi de l'OIT. Dans [l'Allocution du Président](#), ils ont aussi souligné l'importance cruciale d'une mise en œuvre efficace des principes fondamentaux de l'OIT et des droits sur le lieu de travail. «La violation des principes et droits fondamentaux au travail ne saurait être invoquée ni utilisée en tant qu'avantage comparatif légitime, et les normes du travail ne sauraient servir à des fins commerciales protectionnistes, comme le stipule la Déclaration de l'OIT sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008». Elle souligne aussi l'importance d'administrations et d'inspections du travail fortes pour garantir une mise en œuvre efficace.

Les leaders ont aussi noté, avec intérêt, le développement progressif d'un Socle de protection sociale mondial. Cette allocution encourage aussi

l'écologisation de l'économie, les droits des travailleurs migrants et un dialogue social efficace permettant de promouvoir la compréhension mutuelle dans des domaines liés à la productivité, les conditions de travail, la rémunération et le changement économique.

L'issue du Sommet ASEM 8 est de la plus haute importance pour le futur Sommet du G20. Il offre des orientations en vue de la prochaine réunion des ministres de l'emploi de l'ASEM à Leyde aux Pays-Bas et en vue de réunions d'experts notamment dans le domaine de la protection sociale.

7 octobre : Journée mondiale pour l'emploi décent

Parallèlement au Sommet ASEM s'est tenu le Forum des peuples Asie-Europe (AEPF). L'AEPF est l'équivalent pour les peuples de la réunion des Chefs d'États et de Gouvernements des partenaires de l'ASEM. A l'occasion de la [Journée mondiale pour l'emploi décent](#) du 7 octobre, une table ronde sur l'emploi décent et la protection sociale a eu lieu au sein du Parlement européen. En présence d'organisations de la société civile asiatique à Bruxelles, cette table ronde constituait une occasion unique pour les membres du PE travaillant dans les domaines de la coopération au développement, la justice sociale, les droits des femmes, l'emploi décent et la protection sociale d'entendre des témoignages directs sur l'impact que l'accès à un emploi décent et à la sécurité sociale a sur la vie des gens.

La CRIS du Parlement européen adopte son rapport de mi-mandat

La Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale (CRIS) qui a été créée par le PE afin d'analyser et évaluer l'ampleur de la crise financière, économique et sociale, a adopté le 20 octobre 2010 à Strasbourg son [rapport de mi-mandat sur la crise financière](#). Selon ce rapport, le marché intérieur est l'un des principaux moteurs de la croissance européenne. La Stratégie 2020 de l'UE devrait donc servir de programme concret en matière d'investissement stratégique à long terme et

d'emploi afin de lutter contre la crise économique et de renforcer le marché intérieur. La création d'emplois durables et de qualité devrait figurer en tête de la liste des priorités. C'est pour cette raison que le PE exhorte l'Union à coupler ses actions en matière d'emploi à des mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle est convaincue que des efforts supplémentaires en faveur de la création d'emplois doivent être axés principalement sur l'emploi des jeunes et l'amélioration des conditions de travail ainsi que sur la création d'un marché intérieur efficace pour les travailleurs afin que la crise ne creuse pas davantage le fossé des inégalités. Une délégation de la commission a réalisé de nombreuses consultations avec l'OIT en novembre 2009.

Conférence et lettre conjointe des Nations Unies sur la traite des êtres humains



Dans le cadre de la quatrième Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains qui a eu lieu le 18 octobre, la Présidence belge de l'UE a organisé une conférence de deux jours sur ce thème les 18 et 19 octobre 2010. Cette conférence portait sur les différents aspects de la lutte contre la traite des êtres humains, autour des quatre principes, les 4 P, (prévention, poursuites, protection et partenariat). Elle s'est également penchée sur les aspects tant internes qu'externes à l'UE de la lutte contre la traite des êtres humains, en s'appuyant notamment sur les impératifs mis en avant par l'« Action Oriented Paper » adopté sous la présidence suédoise.

Le 29 mars 2010, la Commission européenne a publié une [proposition de Directive](#) relative à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes. Une fois

cette Directive adoptée, elle remplacera la Décision-cadre relative à la lutte contre la traite des êtres humains.

Cette question étant de la plus importance pour les Nations Unies, six agences, dont l'OIT, ont conjointement soumis leurs avis et suggestions concernant une proposition de Directive visant à s'assurer que les droits des victimes de la traite d'êtres humains sont effectivement intégrés aux règlements de l'UE. Cette [lettre conjointe](#) a été signée par les 6 directeurs nationaux à Bruxelles.

La Conférence ministérielle sur la promotion des emplois verts souligne la nécessité d'un dialogue social

Une [Conférence ministérielle sur la promotion des emplois verts](#) s'est tenue les 28 et 29 septembre 2010 à La Hulpe (Bruxelles). Cette conférence organisée par la Présidence belge et la Commission européenne a offert une plateforme de discussion consacrée à la promotion des « emplois verts », facteurs indispensables de la transition vers l'économie verte et bas carbone à laquelle l'OIT a activement participé.

Dans les conclusions finales, la participation des partenaires sociaux et la contribution du dialogue social à une transition vers des emplois verts ont été soulignées. Les conséquences sur le marché du travail de la lutte contre les changements climatiques ont aussi été abordées. Alors que de nouveaux emplois seront créés, d'autres seront transformés ou disparaîtront. Des moyens permettant de faciliter la transition vers une économie verte sont présentés dans les outils politiques de la [Stratégie européenne pour l'emploi](#).

Le commerce et l'emploi dans la crise économique : leçons pour le futur

L'OIT et la Banque Mondiale ont organisé une conférence commune intitulée « Le commerce et l'emploi après la crise : chocs mondiaux, changements structurels et réponses » le 25 octobre à Washington. A l'approche du Sommet du G20 qui se tiendra à Séoul, les 11 et 12 Novembre, la conférence a examiné le rôle de l'ouverture des

marchés dans le soutien de la croissance et de l'emploi.

Allocution du Directeur Général de l'OIT lors des réunions annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale



Dans une [allocution](#) lors des réunions annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale du 8 au 10 octobre, le Directeur Général de l'OIT, Juan Somavia, a souligné la nécessité « d'un cadre orienté vers l'emploi pour une croissance économique future qui accélère une reprise riche en emplois et un passage à un modèle de développement et de croissance riche en emplois. » Cette allocution intitulée « Croissance, emploi et cohésion sociale : les défis à relever » a été présentée suite à la conférence conjointe de l'OIT et du FMI à Oslo afin de trouver des moyens d'accélérer une reprise économique riche en emplois.

L'OIT célèbre la Journée des Nations Unies à Bruxelles



A l'occasion de la Journée des Nations Unies du 24 octobre, le Bureau de l'OIT à Bruxelles ainsi que les autres agences des Nations Unies implantées à Bruxelles ont participé au Village d'information sur la Grand Place de Bruxelles. Ce village avait pour objectif d'illustrer les différents aspects des activités quotidiennes des Nations Unies. L'accent a été mis sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dans le même temps, un rassemblement sur le thème de « la Belgique, l'Europe et les Nations Unies » a eu lieu à la Mairie de Bruxelles en présence du Maire de la ville, M. Freddy Thielemans, du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires Étrangères, M. Steven Vanackere, et du Représentant permanent du Secrétaire Général des Nations Unies en Belgique, M. Antonio Vigilante. Cette réunion était présidée par les présidents des associations belges francophones et néerlandophones des Nations Unies, le Professeur Frank Maes et l'Ambassadeur honoraire Michel Adam. Des messages vidéo du Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki-moon et du Président du Conseil de l'Europe, M. Herman Van Rompuy, ont été diffusés.

L'évaluation de la CE au Bangladesh qualifie l'OIT de partenaire fiable

L'année dernière, EuropeAid a décidé d'évaluer les performances de partenaires clé des Nations Unies au Bangladesh où sont alloués d'importants fonds de la Commission européenne par l'intermédiaire de l'ONU en examinant une sélection de programmes. L'OIT et la CE ont actuellement un programme dans le domaine la formation et de l'enseignement techniques et professionnels (TVET) destiné à aider le gouvernement du Bangladesh à réduire la pauvreté grâce à des réformes des politiques et des systèmes de formation et d'enseignement techniques et professionnels. L'objectif global de ce programme est d'augmenter le nombre de personnes possédant des compétences professionnelles et donc capables de générer des revenus grâce à des emplois salariés ou un emploi indépendant.

Cette [évaluation](#) stipule que « la coopération avec l'OIT sur le projet de réforme TVET est globalement satisfaisante et le projet semble être sur la bonne voie ». « Le Bureau de l'OIT au Bangladesh est bien implanté, bénéficie de suffisamment de personnel et est géré de manière efficace » selon les conclusions de cette évaluation qui décrit l'OIT comme « un partenaire très qualifié

et fiable dans le domaine de l'allocation des fonds de la CE ».

Appel à un dialogue structuré pour une politique efficace de coopération au développement de l'UE

La Commission européenne a organisé un séminaire sur le « Dialogue structuré concernant la participation de la société civile et des autorités locale à la politique de coopération au développement de la Commission européenne » qui s'est tenu au Paraguay les 15 et 16 octobre 2010. L'objectif de cette réunion était d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement. Les organisations et les autorités locales impliquées dans la coopération au développement, des délégations de l'UE, du PE et de la CE ont participé à cette réunion. Lors de ce séminaire, la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) ont réaffirmé qu'un dialogue structuré devrait être le moyen privilégié et fondamental de développer une stratégie de coopération basée sur les acteurs et de reconnaître l'autonomie et le droit de la société civile à être entendue. En outre, la CSI et la CSA ont reconnu la nécessité de tisser une relation de travail permanente entre les organisations syndicales et les organisations multilatérales sur la base des résolutions des Objectifs du Millénaire pour le Développement et du Pacte Mondial pour l'emploi de l'OIT.

Le Directeur Général de l'OIT appelle à un nouvel engagement envers la sécurité et la santé au travail dans le monde



L'OIT estime que quelques 2,3 millions de travailleurs meurent chaque année d'accidents du

travail ou de maladies professionnelles. Le coût en vies humaines de cette tragédie quotidienne est incommensurable mais le coût économique des jours de travail perdus, des traitements médicaux et des indemnités versées est immense (4 % du PIB mondial annuel selon les estimations). Cela dépasse la somme totale des plans de relance mis en place pour lutter contre la crise économique de 2008-2009.

Suite au succès de la mission de sauvetage des 33 mineurs dans le Nord du Chili, le Directeur Général de l'OIT a souligné la nécessité de renforcer les systèmes et les programmes de santé et de sécurité au travail (SST). « Les blessures occasionnées sur le lieu de travail ne bénéficient à personne. Améliorer la SST a une signification politique, sociale et économique mais traduire ce consensus en mesures concrètes n'est pas toujours facile et impliquera toujours de nombreuses parties prenantes » a-t-il déclaré tout en soulignant l'importance de la ratification des Conventions de l'OIT sur la santé et la sécurité au travail dont celle sur la sécurité et la santé dans les mines.

L'OIT et l'EIGE partagent leurs connaissances en matière d'égalité entre les hommes et les femmes



[L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes \(EIGE\)](#) est une agence européenne qui aide l'UE et ses États membres dans la lutte pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre la discrimination basée sur le sexe et dans la création de campagnes de sensibilisation sur ces questions. Le 5 octobre, la Directrice de l'Institut, Mme Barbara Wurster a rencontré des Directeurs de l'OIT à Genève. Cette [réunion](#) a permis de partager les connaissances en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

dans le monde du travail, d'obtenir des idées de bonnes pratiques et d'explorer de futures possibilités de partenariat avec l'OIT dans le cadre d'activités spécifiques dans le domaine des Indicateurs de Pékin, à savoir les indicateurs adoptés au niveau de l'UE pour assurer le suivi de la Plateforme d'action de Pékin.

Publications du Bureau des activités pour les employeurs de l'OIT

Le Bureau des activités pour les employeurs de l'OIT (ACT/EMP) est une unité spécialisée qui a pour mission d'entretenir des relations étroites et directes avec les organisations d'employeurs, de mettre les ressources de l'OIT à leur disposition et d'informer régulièrement l'OIT de leurs avis, préoccupations et priorités. ACT/EMP publie régulièrement des documents de travail sur différents thèmes. Le dernier document est intitulé : « [Labour market policies: Some tentative lessons from the crisis for employer organizations](#) ». Ce document intègre une approche double. D'un côté, il évoque l'avancée de la reprise mondiale et d'un autre côté, il tente de tirer des leçons de la crise. Selon ce rapport, « la croissance économique n'est pas une fin en soi. Elle doit se traduire par des issues positives pour les travailleurs, les employeurs et la société en général. » Il conclut aussi qu'une politique sociale peut être utile dans ce processus et que des politiques sociales complémentaires sont prépondérantes pour réaliser nos objectifs sociaux collectifs.

[De précédents documents de travail](#) de l'ACT/EMP ont été publiés sur le rôle des organisations d'employeurs dans la croissance, sur la promotion des entreprises durables et sur les organisations d'employeurs face aux effets de la crise.

Nomination de Guy Ryder au poste de Directeur exécutif de l'OIT dans le secteur des normes



M. Guy Ryder a été nommé Directeur exécutif de l'OIT dans le secteur des normes et des principes et des droits fondamentaux au travail. A ce poste, il remplace M. Kari Tapiola. Avant de rejoindre l'OIT, M. Ryder était Secrétaire Général de la Confédération Syndicale Internationale. Le Bureau de l'OIT à Bruxelles lui souhaite tout le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Conseil d'administration de l'OIT et ses comités : 309^{ème} session du CA, 4-19 novembre 2010

Le Conseil d'administration (CA), l'organe exécutif du Bureau international du Travail, tiendra sa 309^{ème} session du 4 au 19 novembre 2010 à Genève. Les thèmes à l'[ordre du jour](#) de cette 99^{ème} session incluent la suite donnée à l'adoption de la recommandation sur le VIH et le SIDA, tel que mentionné dans les travaux de la 99^{ème} session (2010) de la Conférence Internationale du Travail, la Réponse de l'OIT à la crise, la préparation de la Conférence Internationale du Travail 2011 dans le domaine de la sécurité sociale et de l'administration du travail, la coopération technique et l'évolution de la question de l'exécution par le gouvernement du Myanmar de la Convention sur le travail forcé et la plainte déposée contre le gouvernement du Myanmar pour non-respect de la Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit à organiser une convention.

Cours intitulé « Renforcer la protection des travailleurs précaires », 22-26 novembre, Turin, Italie

Ce [nouveau cours](#), orienté vers l'Europe, a pour objectif de renforcer la capacité des institutions publiques, des partenaires sociaux et autres parties prenantes à analyser les défis auxquels sont confrontés les travailleurs précaires et à améliorer les droits et la protection sociale de ces travailleurs à la lumière des normes du travail internationales, des instruments régionaux et de l'expérience nationale. Ce cours sera enseigné par des experts du CIF et de l'OIT, des professeurs de l'Université de Leicester, de l'University College de Londres, de l'Université de Francfort et de l'Université de Bologne et des représentants d'organisations patronales et syndicales.

Pour de plus amples informations, merci de visiter le site du [Centre International de Formation](#) de l'OIT ou d'écrire à ils-fpr@itcilo.org.

Nouvelle formation du Bureau de l'OIT à Bruxelles sur les normes internationales du travail, 14 janvier 2011



Face au succès du cours du Bureau de l'OIT à Bruxelles sur les conventions fondamentales internationales du travail et le système de supervision de l'OIT du 8 octobre, une seconde session se tiendra le 14 janvier 2011 de 9h30 à 12h30 au Résidence Palace, 155 rue de la Loi, UNRIC, 8ème étage. Ce cours est ouvert au public et sera donné en anglais par Rudi Delarue, Directeur du Bureau de l'OIT à Bruxelles. Merci de vous inscrire à ce cours gratuit au plus tard le 14 décembre en écrivant à brussels@ilo.org.

Réunions prévues

[Liste des réunions prévues de l'OIT](#)

Nous contacter

Pour de plus amples informations sur les activités de l'OIT, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

Bureau de l'OIT à Bruxelles
40 rue Aimé Smekensstraat
B-1030 Bruxelles
Belgique

Téléphone : +32 (0)2 736 59 42
Fax : +32 (0)2 735 48 25

Email : ilo-brussels-press@ilo.org

Site Internet :

<http://www.ilo.org/public/french/region/eurpro/brussels/index.htm>